## Mesdames, prêtes? Jouez! Sociologie des carrières des joueuses françaises de tennis

L'égalité entre les femmes et les hommes dans la société constitue un enjeu social majeur. Les évolutions qu'a connu la société française au cours du XXème siècle jusqu'à ce jour, ont permis de tendre vers une plus grande égalité entre les femmes et les hommes puisque de nombreuses lois¹imposent désormais une égalité formelle dans les mondes scolaire, professionnel, politique, etc. Pourtant, encore aujourd'hui, le traitement égal des femmes et des hommes semble être une utopie. Ces inégalités se manifestent dans divers domaines de la vie – qu'il s'agisse de l'accès à l'emploi, de la répartition des tâches domestiques, des salaires ou encore de l'accès aux postes de pouvoir – et montre un maintien de la reproduction de la hiérarchie entre les sexes.

Considéré comme un laboratoire d'études pertinent (Clément & Louveau, 2013), le monde sportif apporte également un éclairage particulièrement utile pour saisir les inégalités sexuées. En effet, les pratiques sportives reproduisent les codes de la distribution sociale du monde du sport et jouent un rôle de conservatoire des identités de genre et de classe. Mais dans ce large champ des possibles, il fallait préciser davantage l'objet de recherche. Alors que le monde du sport s'est construit « par et pour des hommes » (Louveau, 2012, p. 2), étudier la pratique des femmes dans un sport historiquement « mixte » du point de vue du genre (Terret, 2007), soulevait de nombreuses interrogations quant aux conditions de pratique, de formation et de carrière. Le tennis, sport majeur de la société française et l'un des plus pratiqué par les femmes, demeure pourtant un terrain peu exploré par les sociologues du sport en France. Au moment de débuter ce travail doctoral, nous ne savions finalement pas grand-chose sur le tennis, sur ses pratiquantes, et encore moins de haut niveau. À l'issue de l'état de l'art et bien que le tennis apparaisse comme un sport majeur de la société française, nous avons rapidement saisi qu'il restait un domaine d'étude loin d'être saturé. Et la littérature riche sur les carrières des athlètes de haut niveau, sur la socialisation sportive et sur les rapports sociaux de classe et de sexe m'a amenée à m'intéresser de près à la carrière des joueuses françaises de tennis.

Depuis le début de l'ère Open en 1968, de grandes championnes de la petite balle jaune sont entrées dans l'histoire du tennis par leurs nombreux titres aux quatre coins du monde. Chaque année, elles retiennent l'attention de milliers de spectateurs. Qu'il s'agisse de Serena Williams, vainqueure de 23 tournois du Grand Chelem en simple ou encore de Steffi Graf avec

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nous pouvons citer par exemple la loi n°2000-493 relative à l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, la loi n°2006-340 relative à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, ou encore la loi du 4 août 2014 visant à combattre les inégalités entre les femmes et les hommes dans la sphère professionnelle, publique et privée.

22 titres<sup>2</sup> qui à elles seules accumulent presque 117 millions de dollars. Elles font partie des athlètes qui marquent le souvenir des passionnés de la petite balle jaune. Néanmoins, elles ne représentent que la partie émergée de l'iceberg. D'autres sont invisibles aux yeux du grand public et leurs noms n'évoquent parfois rien. Qui connait Maria Mateas et encore Lucia Peyre, respectivement 349ème et 617ème mondiales<sup>3</sup>? Ou encore Valentina Ryser (388ème) et Verena Meliss (719ème)? Elles n'en demeurent pas moins actrices sur le circuit professionnel, et pourtant, d'après une étude de la Fédération internationale de tennis (ITF) en 2014, ces sportives « perdent de l'argent » puisque le seuil de rentabilité se situe à la 253ème place<sup>4</sup>. Il apparaît donc un système permettant à l'élite de gagner énormément d'argent au détriment d'autres sportives. Loin des paillettes du haut niveau et de ses Superstars (Rosen, 1981), se cache une réalité bien plus sombre, des athlètes « invisibles » qui participent activement au « circuit », sans pour autant en vivre pleinement. Et cela s'explique notamment par la théorie des tournois puisqu'au tennis, comme dans les compétitions d'athlétisme ou de golf, le travail sportif est rarement rémunéré sur la base de contrats de travail engageant des revenus réguliers. Dans les faits, on constate plutôt ce que décrit la théorie économique des tournois, soit une rémunération indexée sur les résultats sportifs en priorité (Lallemand et al., 2008). Ce qui veut dire qu'en cas de blessures ou de mauvais résultats, les joueuses ne sont pas rémunérées. Malgré le caractère incertain et précaire (Fleuriel & Schotté, 2008) du métier, ces « professionnelles » de leur discipline n'obtiennent pas toutes les mêmes conditions juridiques, économiques et sociales. En effet, ce n'est qu'en 1975 que la formalisation juridique et légale introduit la qualité d'athlète de haut niveau dans la loi « Mazeaud ». Mais celle-ci ne garantit pas la protection sociale des athlètes (Fleuriel & Schotte, 2015). Longtemps passée sous silence, la situation sociale et juridique de ces sportives a connu une évolution au cours du XXème siècle en France. Cela leur a permis, pour certaines, de tendre progressivement vers un statut plus protecteur, mieux sécurisé en obtenant des avantages : des aides financières, des primes aux médaillés olympiques et paralympiques, des aides à la formation et aux concours, des aides à l'insertion professionnelle, etc. En tennis, 18 femmes<sup>5</sup> sur 287 985 licenciées (INJEP, 2019) bénéficient de ce statut soit 0,006%. Néanmoins, malgré l'amélioration des dispositions juridiques et de l'encadrement des sportifs de haut niveau, un certain nombre d'acteurs sportifs sont donc exclus de cette politique, et se retrouvent ainsi dans « une insécurité permanente qui dépasse le seul cadre de l'incertitude du résultat et affecte leurs conditions sociales d'existence dans leur ensemble » (Fleuriel & Schotte, 2008, p. 6). Alors même qu'elles consacrent l'essentiel de leur temps à la production de performances et de manière exclusive, ces joueuses ne possèdent pas le statut de travailleuses et sont alors exposées à être vulnérables. Ainsi, ce travail de thèse cherche à comprendre dans quelles mesures l'accès au plus haut niveau de la hiérarchie tennistique participent du processus de vulnérabilisation des joueuses ?

Face au silence relatif de la communauté scientifique à l'égard du monde tennistique, nous avons choisi d'avancer pas à pas. Il semblait primordial, dans un premier temps, de caractériser sociologiquement les pratiquantes pour définir les contours de la population

-

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> The Official Home of the Women's Tennis Association. (2023). *Singles Rankings*. Consulté le 2 août 2023 sur http://www.wtatennis.com/players.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> The Official Home of the Women's Tennis Association. (2023). *Singles Rankings*. Consulté le 2 août 2023 sur http://www.wtatennis.com/players.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> D'après cette même étude, plus de 50% des femmes n'ont obtenu aucun gain.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques. (2023). Liste des sportifs français de haut niveau. Consulté le 10 août 2023 sur http://www.sports.gouv.fr/liste-des-sportifs-français-de-haut-niveau-60.

étudiée. En s'intéressant à la pratique des femmes dans son ensemble, de « masse » et d'élite, nous avons pu montrer d'une part combien les conditions sociales et familiales permettaient aux joueuses de s'engager et de se maintenir dans la pratique et d'autre part, qu'il existait, non pas une manière de pratiquer, mais plusieurs. Pour répondre à deux questions simples en apparence (« qui sont-elles ? » et « que font-elles ? »), une enquête par questionnaire auprès de 5 293 joueuses classées a été menée, puis les données ont été traitées via le logiciel Sphinx. Si les processus de professionnalisation, massification et féminisation du sport ont permis à de nouvelles joueuses de pratiquer l'activité tennistique – puisqu'elle s'est effectivement ouverte aux membres des classes moyennes et populaires – ils n'ont pu vaincre totalement certaines inégalités. En effet, la démocratisation du tennis observée dans les catégories de « loisir » ne doit pas masquer le maintien des inégalités d'accès au plus haut niveau selon l'origine sociale. La sélection ne s'opère plus à l'entrée dans la pratique, mais entre la 2ème et la 1ère séries. Ces premiers résultats ont invité à explorer une nouvelle perspective. Car si les conditions de pratique des joueuses dépendent d'un critère objectif (leur classement), elles dépendent aussi de critères « subjectifs » (mise en relation du classement avec d'autres variables comme l'âge, la catégorie socioprofessionnelle ou encore la fréquence de pratique). L'analyse plus fine des données recueillies a montré les limites des catégories institutionnelles lorsqu'il s'agit de donner une vision concrète des conditions d'existence des joueuses. S'appuyer sur les catégories institutionnelles ne permet donc pas d'identifier les joueuses compétitrices pouvant être qualifiées de « vulnérables » et de renseigner le processus de vulnérabilisation. C'est pourquoi, de manière à mettre au jour les conditions d'existence, de pratique et de production de performances des compétitrices, une analyse des correspondances multiples suivie d'une classification ascendante hiérarchique ont été menées grâce au logiciel R. Ces méthodes d'analyse des données nous ont permis de mettre au jour une nouvelle typologie composée de trois profils-types de joueuses regroupées selon leur rapport à la pratique du tennis : les joueuses du dimanche pratiquant sur le mode du « loisir plaisir », les joueuses de l'entre-deux avec des caractéristiques sociodémographiques plus hétérogènes mais qui ont en commun le point de passage vers un loisir « sérieux », et enfin les vulnérables qui font de leur pratique leur « métier », bien qu'elles continuent de ne pas être reconnues comme un travailleur à part entière.

Interroger ces « vulnérables », via 29 récits de vie, et procéder à l'analyse séquentielle de leurs carrières devait ainsi nous permettre d'appréhender le processus de vulnérabilisation dans toute sa dynamique. Dans le prolongement des travaux menés sur l'élite sportive, il s'agissait ici de ne pas se limiter seulement aux championnes les plus visibles, mais de porter l'attention sur des joueuses qui ont « tenté leur chance », qui sont rentrées dans une carrière sportive après avoir reçu des « signes de confirmation » — que ce soit par les détections des entraîneurs, l'accès à un centre de production d'élites, l'inscription sur les listes ministérielles, etc. — sans avoir la garantie d'un statut protecteur, d'en vivre et de s'y maintenir durablement. Le regard s'est donc également porté sur les « invisibles » lorsque seul est souvent considéré le groupe limité des sportives les plus « consacrées ». Nous sommes donc revenues sur la fabrique des *tenniswomen* qui demeurent le produit de situation changeantes et évolutives selon les étapes de la carrière. Ce travail d'analyse séquencé a permis de comprendre que la fabrique des *tenniswomen* reposait sur l'articulation d'une trajectoire biographique individuelle, de dispositions activées ou inhibées en fonction des situations rencontrées et du poids du soutien familial qui façonne les carrières.

Nous sommes, tout d'abord, revenues sur la manière dont les joueuses se sont progressivement engagées dans la pratique tennistique par une socialisation sportive précoce impulsée au sein de la famille, par le fait d'être porteur d'un capital à la fois culturel et économique, par la découverte des compétitions et par les sélections opérées par l'institution. Au cours de cette première étape, la famille joue un rôle prépondérant puisque la carrière sportive doit être vue de manière positive tout d'abord par les parents, puis par les joueuses. C'est au cours de la deuxième étape de la carrière, caractérisée par le processus de conversion, que les joueuses adoptent un mode de vie entièrement consacré à la production de performances. S'installe alors chez elle progressivement le sentiment d'être « différente ». Deux parcours ont été identifiés pour tenter d'atteindre le plus haut niveau. Premièrement le parcours fédéral, réservé à une infime partie des joueuses, qui octroie des conditions de pratique favorables au développement de la carrière (prise en charge des entraînements, accompagnements en tournois ou encore aides financières) et qui renforce la croyance individuelle en un avenir possible au sein du monde tennistique. Ce parcours est donc caractérisé par un cumul d'avantages et les joueuses doivent, en contrepartie, se soumettre au mode de fonctionnement de l'institution en se collant au système de formation par « pallier » en fonction de l'âge - même s'il ne leur correspond pas - et de ce fait engager des changements profonds dans leur vie quotidienne (hygiène de vie, sommeil, éloignement familial, etc.). D'autre part, le parcours en dehors de l'institution qui repose principalement sur l'accompagnement familial et qui montre que le lien avec l'institution n'est pas essentiel dans le développement d'une carrière tennistique. Au sein de ce parcours, ces joueuses font face à d'autres problématiques : l'abandon précoce du projet scolaire au profit du projet tennistique ou encore l'implication indispensable des parents (que ce soit temporel, organisationnel ou financier), et ce pour le bon développement de la carrière tennistique.

Et si lors de cette étape, les joueuses connaissent une réussite rapide sur le plan national, la troisième étape se caractérise par un passage identifié comme clé dans les carrières : atteindre le niveau international. Sportives faisant de leur pratique leur métier, elles le sont toutes. Mais sportives vivant de leur pratique, elles ne sont qu'une infime partie et la réalité est bien souvent éloignée des aspirations vocationnelles et de l'image des championnes. Tant que les joueuses sont prises en charge par l'institution, elles disposent d'avantages organisationnels, financiers ou autres, qui leur permettent de vivre par le biais de leur sport. Mais cette situation est sélective et relativement éphémère puisque selon les résultats obtenus ou encore l'âge, l'institution se désinvestit de leur projet. Et dans ce cas, les familles représentent un relais indispensable pour compenser le délaissement institutionnel et pour assurer la continuité de la carrière. Ainsi deux profils de joueuses ont été révélés à ce stade de la carrière. D'un côté, les « équilibristes » faisant de leur pratique leur métier mais ne parvenant pas à sortir de la précarité. Se tenant sur un fil, le relais familial est ainsi indispensable pour leur permettre de rester compétitive sur le circuit international. C'est d'ailleurs à cette étape que s'observe le plus les effets de la condition sociale d'appartenance. Puisqu'alors que les joueuses issues des classes supérieures bénéficient de conditions plus propices au bon développement de leur carrière, les autres joueuses et leurs familles font face à la multiplication des frais inhérents à leur pratique en adoptant différentes stratégies « court-termistes » (localisation des tournois, transports et hôtels « low-cost », partages de chambres ou encore prêts bancaires), et ce pour financer une année jusqu'à, pour certaines, être contraintes d'arrêter. De l'autre côté, les « consacrées » qui parviennent à sortir de la précarité financière grâce aux résultats obtenus et aux avantages qu'ils procurent. Elles bénéficient ainsi de conditions plus favorables et rémunératrices qui leur permettent d'envisager plus sereinement leur carrière au quotidien

et de s'y maintenir un moment, avant d'être déclassée. Si certaines joueuses parviennent à atteindre le groupe des « consacrées », la majorité de nos enquêtées rencontrent des crises de la vocation qui entraînent une sortie de carrière avant même d'y parvenir (blessures, échecs ou encore vocation concurrente qui émerge). Dès lors, elles adoptent des stratégies de reconversion et de nouveau les dispositions familiales jouent un rôle dans cette transition.

Loin du top et des paillettes, de nombreuses joueuses ne bénéficient donc pas de conditions de pratique, de formation et de carrière qui leur permettent de vivre s'agissant de leur sport et restent alors exposées à supporter un statut précaire, davantage prononcé chez les joueuses au regard des inégalités entre les femmes et les hommes qu'elles ressentent comme telles. Cela interroge d'ailleurs sur le nombre restreint de championnes qui arrivent à se démarquer en gagnant des tournois du Grand Chelem ou à se situer parmi les meilleures mondiales, alors même que la France dispose de structures propices au développement de carrières sportives. Alors qu'en 2013, la France figurait, quantitativement<sup>6</sup>, parmi les meilleures nations sur le plan international que ce soit chez les hommes ou chez les femmes, on s'aperçoit qu'en 2021 elle représente la meilleure nation chez les hommes mais ne figure qu'en 8ème position chez les femmes derrière la Russie, l'Allemagne, les États-Unis, le Portugal, l'Espagne, la Roumanie et l'Angleterre. Le tennis de haut niveau français vit ainsi dans l'ambiguïté la plus totale. Alors que les résultats semblent attendus par tous : dirigeants sportifs, médias, politiques, etc. l'attention portée aux conditions de pratique, de formation et de carrière des joueuses semble passer à l'arrière-plan. Les résultats obtenus dans le cadre de ce travail doctoral devraient permettre à l'institution tennistique de penser l'optimisation du modèle de la fabrique de haut niveau chez les tenniswomen et de contribuer à l'amélioration des conditions sociales d'existence des pratiquantes.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Nous avons comptabilisé le nombre de joueuses et joueurs de chaque nation dans le top 253 mondial chez les femmes et le top 336 mondial chez les hommes, seuil à partir duquel les athlètes « vivent » de leur pratique d'après l'ITF.